**Les consommations d’alcool à risque et la santé globale de la population dans la zone du projet SATRAQ : quelques données chiffrées**

Avec respectivement 12,6 litres et 12,1 litres d’alcool par habitant en 2016, les Français et les Belges figurent parmi les plus grands consommateurs d’alcool en Europe dont la moyenne de consommation par an et par habitant se situe à 9,8 litres. Environ la moitié de la population belge et française adulte boit régulièrement.

Sur le long terme, on observe une baisse tendancielle de la consommation en volume, toutefois, elle reste à un haut niveau. En outre, cette baisse stagne en France ces dernières années et le nombre de Belges à avoir connu des problèmes de consommation d’alcool ne cesse de croitre : ils étaient 6,6% en 2001, ils sont 15% en 2018. Or, les dernières études (*The Lancet*, 2018) montrent qu’il n’y a pas de consommation bénéfique, ni de consommation sans risque pour la santé et recommande la règle du 10/2/0. Un quart des Français dépasse ces repères et 1 Belge sur 6 dépasse le seul repère des 10 unités hebdomadaires. Les hommes sont deux à trois fois plus exposés que les femmes.

Les risques liés à une surconsommation d’alcool ne sont pas les mêmes selon les âges car les pratiques de consommation évoluent au fil de la vie des consommateurs. Cette évolution se caractérise par une diminution du nombre de verres consommés par prise associée à une augmentation du nombre de jours de consommation sur l’année.

La prévalence du risque ponctuel est donc plus importante chez les plus jeunes (pratique de Binge Drinking, fréquence plus élevée des alcoolisations ponctuelles importantes (API) tandis que la prévalence du risque chronique est plus importante chez les plus âgés (baisse de la fréquence des API, augmentation du nombre de consommateurs quotidiens). Autrement dit, boire quotidiennement devient plus courant en vieillissant : l’alcool prend davantage place dans des habitudes de vie quotidienne, banalisées et pouvant occulter un mésusage avec l’avancée en âge.

La consommation d’alcool reste donc préoccupante du point de vue de la santé à tout âge de la vie adulte : elle est la seconde cause de mortalité évitable après le tabac. Elle est directement (cirrhose, troubles neurologiques…) ou indirectement (cancers, maladies cardiovasculaires ...) en cause dans plus de 200 pathologies et diverses atteintes.

Ainsi, en France, 4,7% des cancers sont attribuables à l’alcool ; en Belgique 4,4% des cancers lui sont attribuables (Etude du CIRC, *The Lancet Oncology*, avril 2021). C’est entre un quart et un tiers des cancers de l’œsophage, du pharynx, de la bouche et du foie en France et en Belgique qui sont dus à l’alcool. Il est le premier facteur de risque dans 27% des cancers du sein, premier cancer dont décèdent les femmes françaises et première cause de décès prématuré chez les femmes belges. Au total, 40% des cancers seraient évitables en modifiant nos habitudes de vie : après le tabac, ce sont les facteurs nutritionnels dont l’alcool qui ont le plus d’impact (Etude de la WCRF, UK, mars 2021).

La population du territoire couvert par le projet SATRAQ est particulièrement vulnérable du point de vue de la santé puisqu’en France métropolitaine et en Belgique, ses habitants ont l’espérance de vie la plus faible. Aussi, la mise en place d’actions favorisant la réduction des consommations d’alcool y a tout son sens.

***Mme Déborah Flusin,* sociologue - chargée de projets en promotion de la santé, Mutualité chrétienne, Belgique**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Avec la participation de   |  |  |  | | --- | --- | --- | |  |  |  | |